



MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

VILLES ÉTALÉES ET AMÉNAGEMENT DURABLE

GÉNÉRALITÉS

Cycle

2^e cycle

Nature

Formation diplômante
Diplôme national
Inscrit au RNCP

Année de sortie

Bac + 5

Site d'enseignement

Campus de Nanterre

Durée des études

2/4 semestres

Accessible en

Formation initiale
Formation continue

Modes d'enseignement

En présentiel

DESRIPTIF DE LA FORMATION

Le Master « Aménagement et urbanisme » prépare aux métiers de la ville et de l'aménagement. Il offre des enseignements diversifiés et pluridisciplinaires, garantissant une ouverture globale des étudiant-e-s aux problématiques de la ville, du territoire et de l'environnement par l'acquisition d'un socle de connaissances théoriques, de savoir-faire pratiques et d'études de terrain. Le master est co-habilité avec l'Ecole d'Architecture de Paris Val de Seine.

En M1, le premier semestre est destiné à l'acquisition des savoirs fondamentaux dans les différentes disciplines qui concourent à l'aménagement urbain. Il permet également une première mise en pratique de ces savoirs à partir de l'analyse de cas concrets. Un choix de cours permet à l'étudiant de s'orienter vers les parcours de M2. Le second semestre est consacré à la maîtrise des outils (SIG...) et méthodes (réalisation d'un diagnostic territorial...). Un séminaire de professionnalisation accompagne le stage.

En M2, le parcours forme les étudiant-e-s aux questions de l'aménagement des espaces périurbains en relation avec les problématiques du développement durable et les « nouvelles » manières de faire la ville étalée : repenser les équilibres fonciers (l'agricole et l'urbain)... Le premier semestre comporte des cours, un atelier « Projet urbain » à visée professionnelle encadré par des enseignants et des praticiens. Le second semestre est centré sur un travail collectif de réponse à une commande réelle venue du milieu professionnel et préparant l'étudiant à son stage obligatoire de 6 mois.

LES DÉBOUCHÉS

— Secteurs d'activité :

Urbanisme et aménagement urbain // Gestion de l'espace et mise en oeuvre de projets // Développement local // Consultance // Fonction publique territoriale // Environnement

— Métiers :

Responsable de projet d'aménagement dans le secteur privé (chez des promoteurs, des bailleurs, dans les services « foncier » ou « patrimoine » de diverses entreprises) ou en collectivité locale // Chargé-e de mission, d'études ou de projet au sein d'établissements publics d'aménagement et établissements fonciers, de Parcs Naturels Régionaux ou en Agences d'Urbanisme, ou encore au sein de cabinets paysagers ou de bureaux d'études en aménagement et stratégies territoriales

1^{re} année

SEMESTRE 1

UE Savoirs fondamentaux (9 ects)

- Politiques urbaines comparées
- Acteurs et outils de l'aménagement
- Droit de l'urbanisme et de l'environnement

UE Méthodes (6 ects)

- Enquête de terrain et méthodologie : acteurs et enjeux
- Pré-professionalisation

UE Savoirs spécialisés (15 ects)

5 au choix (selon les contraintes de calendrier)

- Ville et espaces ouverts
- Services techniques urbains
- Socio-économie de l'habitat et politiques du logement
- Mouvements sociaux, participation et gouvernance
- Théories Urbaines
- Métropolisation et ville étalée
- Réseaux, transports et mobilités
- Doctrines et formes urbaines
- Ville et développement dans les pays du sud (obligatoire filière ville du sud)

SEMESTRE 2

UE Savoirs fondamentaux (18 ects)

- Atelier de diagnostic territorial
- Initiation à l'architecture, à la morphologie urbaine et au paysage
- Stage avec rapport

UE Méthodologie (9 ects)

3 au choix :

- SIG
- Outils Graphiques
- Initiation à la sociologie visuelle

UE Langue (6 ects)



AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (STAGES ET EMPLOIS) :

Le BAIP accompagne les étudiant·e·s dans leur recherche d'emploi (CV, Lettre de Motivation, entretien...) et organise régulièrement des événements (forum annuel, rencontres thématiques, ateliers collectifs...)

Pour les stages et emplois, la plateforme Réseau Pro permet d'accéder aux offres et facilite le lien entre étudiant·e·s et entreprises partenaires : reseau.pro.parisnanterre.fr/index.php/.

2^e année

SEMESTRE 3

Fondamentaux (12 ects)

- Atelier de projet
- Qualité environnementale et métiers de l'architecture et de l'aménagement

Complémentaires (12 ects)

- Droit de l'environnement
- Aménités et risques environnementaux
- Espaces ouverts et durabilité des territoires : outils et acteurs
- Le périurbain : pour une nouvelle forme de la ville durable.

Méthodes (6 ects)

- Politiques publiques et pratiques de l'aménagement
- Anglais ou Langue vivante M2

SEMESTRE 4

Stage et rapport de stage (12 ects)

- Rapport de stage

Travail d'étude/commande (12 ects)

Méthodologie (6 ects)

- SIG
- Préprofessionnalisation

ADOSSEMENT À LA RECHERCHE

— Laboratoire de recherche de rattachement :

- Labex Les Passés dans le présent
www.passes-present.eu
- Labex DynamiTe (Dynamiques Territoriales et Spatiales)
- Laboratoire Mosaïques -UMR CNRS 7218 LAVUE
www.laboratoire-mosaiques.fr

— Ecole doctorale de rattachement :

- ED 395: Ecole doctorale Milieux, cultures et société du passé et du présent.

EN PLUS DU MASTER:

— Bonus au diplôme :

Tou.te.s les étudiant.e.s de Master peuvent accéder à une large gamme d'enseignements ou d'activités en plus de leur formation de M1 ou de M2, au S1 et/ou au S2, afin d'acquérir des **compétences additionnelles** (activités culturelles, sportives, de recherche, engagement solidaire, langues vivantes et anciennes, modules de professionnalisation/sensibilisation à l'entrepreneuriat...). Pour en savoir plus : modules-transversaux.parisnanterre.fr (rubrique «Bonus au diplôme»).

— Esprit d'entreprendre :

Notre université est fortement engagée dans l'entrepreneuriat, et vous accompagne dans la **réalisation de vos projets**, que vous les meniez seuls ou à plusieurs. Pour en savoir plus : espritdentreprendre.parisnanterre.fr

VOUS RENSEIGNER

- Accéder à la fiche complète de cette formation (programme, livret pédagogique, accès) : formation.parisnanterre.fr/M079
- Secrétariat pédagogique : David Dossin (Bâtiment D - Bureau D 214B)
david.dossin@parisnanterre.fr
- Responsable formation : Claire ARAGAU
claire.aragau@parisnanterre.fr
- Orientation (SCUIO-IP) : suio@liste.parisnanterre.fr // 01 40 97 75 34
- Formation continue (SFC) : formation-continue@liste.parisnanterre.fr // 01 40 97 78 66

DEMANDER UNE INSCRIPTION EN MASTER 1 OU MASTER 2 POUR 2018/2019

- Vous êtes étudiant-e :
 - Vérifiez sur la fiche formation en ligne (cf. lien ci-dessus) les conditions et modalités d'admission.
 - Si vous remplissez les conditions d'admission, déterminez votre profil et prenez connaissance des procédures et calendriers sur : www.parisnanterre.fr/s-inscrire
 - Téléchargez votre dossier de candidature et transmettez-le complet et dans le respect des délais impartis.

La commission pédagogique examinera votre candidature et vous recevrez une notification de décision.

- Vous êtes adulte en reprise d'études (salarié-e/demandeur-eused'emploi) :

Si vous remplissez les conditions d'admission (voir fiche formation en ligne), vous avez deux démarches parallèles à accomplir :

- La démarche de financement de votre formation : contactez le SFC pour le montage du dossier de financement (conseil sur les dispositifs de financement en vigueur, demande de devis...) 01 40 97 78 66 ou formation-continue@liste.parisnanterre.fr
- La démarche d'admission dans la formation :
 - Déterminez votre profil et prenez connaissance des procédures et calendriers sur : www.parisnanterre.fr/s-inscrire
 - Téléchargez votre dossier de candidature et transmettez-le complet et dans le respect des délais impartis. Vous trouverez dans le dossier de candidature les modalités spécifiques d'admission (épreuve écrite et/ou entretien, en plus du dossier, le cas échéant).
 - Après votre admission à la formation et l'obtention du financement, le SFC procédera à votre inscription administrative.

ACCÉDER AU CAMPUS

- Par le RER :
Ligne A, la station «Nanterre Université».
- Par le train :
Ligne L, depuis la gare Saint-Lazare, direction «Nanterre Université».



UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

200, avenue de la République | 92001 Nanterre Cedex | Tél. : 01 40 97 72 00 | www.parisnanterre.fr

LA DÉFENSE